



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 10 juin 2004 — N° 86

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Dupuis, leader du gouvernement et ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, fait une déclaration concernant un projet de réforme parlementaire.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

Le cahier des propositions concernant la réforme parlementaire.

(Dépôt n° 971-20040610)

M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 56 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup) fait quelques commentaires.

Dépôts de documents

M. Reid, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport financier annuel de l'Université Bishop's, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2002 ;

(Dépôt n° 972-20040610)

10 juin 2004

Le rapport financier annuel de l'Université Concordia, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2002 ;

(Dépôt n° 973-20040610)

Le rapport financier annuel de l'Université Bishop's, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2003 ;

(Dépôt n° 974-20040610)

Le rapport financier annuel de l'Université Concordia, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2003 ;

(Dépôt n° 975-20040610)

Le rapport financier annuel de l'Université Laval, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2003 ;

(Dépôt n° 976-20040610)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2003 ;

(Dépôt n° 977-20040610)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2003 ;

Dépôt n° 978-20040610)

Le rapport financier de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2003.

(Dépôt n° 979-20040610)

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, dépose :

Des amendements au projet de loi n° 54, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

(Dépôt n° 980-20040610)

10 juin 2004

M. Mulcair, ministre de l'Environnement, dépose :

Le rapport annuel du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 981-20040610)

M. le Président dépose :

Le rapport annuel du Protecteur du citoyen, intitulé *Pour le citoyen : miser sur le bon sens*, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 982-20040610)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 28 mai, 1^{er} et 8 juin 2004, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 50, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives eu égard au statut des juges de paix, et a procédé à l'étude détaillée de celui-ci.

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 983-20040610)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gauthier (Verdun) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 58 989 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet de centrale thermique du Suroît.

(Dépôt n° 984-20040610)

10 juin 2004

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Doyer (Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 073 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant le maintien du réseau public de pépinières au sein de la fonction
publique.

(Dépôt n° 985-20040610)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Legault (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 384 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant le prélèvement d'organes lors du décès.

(Dépôt n° 986-20040610)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 457 campeurs au camping Belle-Vue de
Sainte-Croix-de-Lotbinière, concernant le *Règlement sur l'eau potable* et le
Règlement sur le captage des eaux souterraines.

(Dépôt n° 987-20040610)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
Mme Lemieux (Bourget) dépose en bloc copie des documents suivants :

10 juin 2004

Rapport du groupe de travail sur l'urbanisation au Québec (1976) ; Rapport de la Commission d'étude sur la ville de Québec (1986) ; Rapport du groupe de travail sur Montréal et sa région intitulé *Montréal une ville-région* (1993) ; Plan d'action pour la relance des grandes villes-centres et de leur région (1993) ; Rapport de la Commission de consultation sur le regroupement municipal intitulé *Le renforcement des institutions municipales* (1996) ; Rapport de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales intitulé *Pacte 2000* ; Livre blanc sur la réorganisation municipale intitulé *Changer les façons de faire, pour mieux servir les citoyens* (2000) ; des extraits du *Journal des débats* concernant les consultations particulières tenues dans le cadre de l'étude des projets de loi n^{os} 81,124 et 170.

(Dépôt n° 988-20040610)

Motions sans préavis

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la municipalité qui a lieu depuis le 6 juin et qui se terminera le 12 juin 2004.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives ;

10 juin 2004

- la Commission de la culture, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 53, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec, et d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les artistes professionnels ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 40 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 206, Loi concernant le Village de Kingsbury, le projet de loi n° 209, Loi concernant la Ville de La Pocatière, le projet de loi n° 213, Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, le projet de loi n° 212, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, la Ville de Lachute et la Municipalité de Wentworth-Nord, le projet de loi n° 214, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est, le projet de loi n° 207, Loi concernant la Ville de Blainville, et le projet de loi n° 211, Loi concernant la Ville de New Richmond.

M. Sirros, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin d'entendre et d'échanger avec les représentants de la Commission d'accès à l'information sur les questions relatives au secteur de la santé soulevées dans son rapport quinquennal intitulé *Une réforme de l'accès à l'information : le choix de la transparence* ;
- la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin de faire le bilan de la consultation générale sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités du Québec.

10 juin 2004

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, propose que le projet de loi n° 48, Loi abrogeant la Loi sur la Société de la faune et des parcs du Québec et modifiant d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 48 est adopté.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 28 mai 2004, par Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, de l'engagement international relatif à l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Hongrie.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale étudie et approuve, dans le délai prescrit par la loi, l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Hongrie.

Du consentement de l'Assemblée, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, il est convenu que le débat aura une durée de une heure. M. Sirros, premier vice-président, répartit le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : 25 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement ; 25 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle ; 10 minutes sont allouées aux députés indépendants ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes parlementaires pourra être utilisé par l'autre groupe, le temps non utilisé par les députés indépendants sera redistribué également entre les groupes parlementaires et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

10 juin 2004

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
M. Turp (Mercier) dépose :

Une proposition de modèle de présentation d'un engagement international
soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 989-20040610)

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est
étudié et approuvé.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement
des travaux au vendredi 11 juin 2004, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 12 h 50, M. Sirros, premier vice-président, lève la séance et
l'Assemblée s'ajourne au vendredi 11 juin 2004, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET